

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2023

**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE,
GÉOPOLITIQUE
et
SCIENCES POLITIQUES**

CORRIGÉ

Mardi 21 mars 2023

PREMIÈRE PARTIE : DISSERTATION

La dissertation est le traitement d'un sujet donné, avec une introduction, un développement en plusieurs parties et une conclusion.

Le candidat doit montrer :

- qu'il maîtrise des connaissances et sait les sélectionner ;
- qu'il sait organiser les connaissances de manière à traiter le sujet ;
- qu'il a acquis des capacités d'analyse et de réflexion.

Pour traiter le sujet, le candidat :

- analyse le sujet et élabore une problématique ;
- rédige un texte pertinent comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et un fil conducteur en énonçant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion (qui répond à la problématique).

La réalisation d'une illustration en appui du propos (croquis, schéma, etc.) amènera une valorisation de la note ; un fond de carte pourra être fourni si cela est adapté au sujet. La réalisation de cette production graphique n'a aucun caractère obligatoire, et son absence ne peut aucunement pénaliser le candidat.

Source : Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020

- La forme de l'introduction est laissée à la liberté du candidat, pour peu qu'il y dégage les enjeux du sujet, énonce une problématique et annonce un plan.
- Le candidat organise librement les différentes parties qu'il développe. Différents plans sont acceptables dès lors qu'ils s'inscrivent dans l'esprit du sujet ; on évalue la cohérence interne et la pertinence du devoir dans sa réponse au sujet.
- Dans la conclusion, le candidat répond de manière pertinente à la problématique énoncée dans l'introduction.

Capacités attendues

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (BOEN n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier, mobiliser des connaissances pertinentes en lien avec le sujet.

Sujet 1 – La circulation de la connaissance : un enjeu géopolitique

Situation du sujet dans le programme et orientations principales

Thèmes, axes et/ou jalons mobilisables

Le thème 6 intitulé « L'enjeu de la connaissance » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, en particulier l'introduction et les axes 1 et 2 intitulés « Produire et diffuser des connaissances », « La connaissance, enjeu politique et géopolitique » et l'objet de travail conclusif « Le cyberspace : conflictualité et coopération entre les acteurs ». Le candidat pourra mobiliser particulièrement les jalons « Produire de la connaissance scientifique : recherche et échanges des hommes et des femmes de science sur la question de la radioactivité de 1896 aux années 1950 », « Le

renseignement au service des États : les services secrets soviétiques et américains durant la guerre froide », « Circulation et formation des étudiants, transferts de technologie et puissance économique : l'exemple de l'Inde » et « Le cyberspace, entre réseaux et territoires (infrastructures, acteurs, liberté ou contrôle des données...) ».

Réflexions sur le sujet et problématique

Le sujet permet de lier les aspects géographiques et géopolitiques de la question. Ainsi, le candidat est invité à expliciter comment la connaissance circule à la fois entre différents acteurs, qui sont à identifier (populations, scientifiques, politiques), et entre les territoires.

L'intitulé du sujet indique la circulation de la connaissance mais le candidat aura aussi à en aborder la production. En effet, la circulation de la connaissance, de même que sa production, reflètent également la hiérarchie des puissances.

Le candidat peut montrer comment les États se sont saisis de l'enjeu de la connaissance pendant la guerre froide et, de nos jours, sur le terrain du cyberspace.

Les problématiques suivantes sont possibles :

- « Quelles rivalités et quelles coopérations la circulation de la connaissance suscite-t-elle à l'échelle mondiale ? »
- « Dans quelle mesure la circulation de la connaissance constitue-t-elle un enjeu de puissance ? »

Ces propositions ne sont ni exclusives ni exhaustives.

Éléments attendus

Notions et concepts

Peuvent être mobilisés, sans attendre l'exhaustivité, les notions et concepts suivants : circulation de la connaissance, communauté scientifique ou savante, course aux armements, cyberdéfense, cyberspace, espionnage et intelligence économique, GAFAM, guerre froide, production de connaissance, renseignement, réseau, services secrets, transfert de technologie...

Connaissances mobilisables

Peuvent être mobilisées, sans attendre l'exhaustivité, les connaissances suivantes :

- les mécanismes de développement et de transfert des connaissances : la circulation des étudiants et des élites, à partir notamment du cas indien, permet de rendre compte des transferts de connaissance. L'organisation de la communauté savante ou scientifique permet également de co-construire des savoirs mis en commun ;
- les moyens pour encourager la circulation des connaissances : organisation de la production par une communauté scientifique dont on facilite les échanges, par exemple sur le nucléaire ; vulgarisation des connaissances pour en accroître la diffusion auprès des élites et des étudiants ;
- les moyens mis en œuvre pour acquérir et contrôler les connaissances qui circulent : les agences de renseignement permettent pendant la guerre froide de maintenir un équilibre géostratégique entre les grandes puissances tout en stimulant la production et la circulation des connaissances techno-scientifiques ;
- le développement du numérique facilite largement la diffusion de l'information. Cependant, la propagation reste déterminée d'une part par les infrastructures et les équipements et, d'autre part, par les actions menées par les acteurs (États, entreprises, usagers...) pour filtrer l'information sensible ;
- les concurrences (entre États, entre entreprises) liées au contrôle de la circulation de la connaissance et leur lien avec la hiérarchie des puissances ;
- le rôle des GAFAM.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- la capacité à expliciter la différence entre communauté savante et communauté scientifique ;
- la capacité du candidat à mobiliser des connaissances du programme de Première HGGSP (puissance, soft power) ;
- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts, l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- et, plus largement, toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement.

Sujet 2 – Protection et valorisation du patrimoine en France

Situation du sujet dans le programme et orientations principales

Thèmes, axes et/ou jalons mobilisables

Le thème 4 intitulé « Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques » du programme de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques est mobilisable, en particulier l'axe 1 intitulé « Usages sociaux et politiques du patrimoine », l'axe 2 intitulé « Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences » et l'objet de travail conclusif intitulé « La France et le patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection ». Le candidat pourra en particulier mobiliser les jalons « Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'empire à nos jours », « Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris entre protection et nouvel urbanisme... », « La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique », « La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion. Le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais » et « Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique ».

Réflexions sur le sujet et problématique

On attend du candidat qu'il identifie les processus de la patrimonialisation, dans un contexte d'élargissement de la notion de patrimoine, et qu'il caractérise les politiques françaises de valorisation et de préservation du patrimoine, leurs spécificités et leurs limites. Il doit aussi présenter les acteurs impliqués et leur rôle.

Il est possible de formuler les problématiques suivantes :

- « Pourquoi et comment protéger et valoriser le patrimoine en France ? »
- « Quelles sont les spécificités françaises en termes de protection et de valorisation du patrimoine ? »

Ces propositions ne sont ni exclusives ni exhaustives.

Éléments attendus

Compte tenu du temps consacré à l'étude de cette question en classe ainsi que du temps dont dispose le candidat pour cette partie de l'épreuve, les principaux points suivants peuvent être envisagés, **sans attendre l'exhaustivité** :

Notions et concepts

Peuvent être mobilisés les notions et concepts suivants :

mécénat, muséification, parcs national/naturel régional, patrimoine, patrimoine matériel, patrimoine immatériel, patrimonialisation, politique publique, protection, reconversion, rénovation-réhabilitation, valorisation...

Connaissances mobilisables

Peuvent être mobilisées, sans attendre l'exhaustivité, les connaissances suivantes :

- une définition de la notion de patrimoine dans sa profondeur historique ;
- les finalités de la protection et de la valorisation des patrimoines ;
- le patrimoine au service du rayonnement français ;
- les acteurs de la protection et de la valorisation du patrimoine à différentes échelles, en soulignant les rôles distincts des politiques publiques ou des initiatives privées. On peut mettre en perspective ici l'évolution des politiques publiques depuis le début du XIXe siècle ;
- les moyens utilisés pour entretenir, protéger et valoriser le patrimoine ;
- les débats et tensions éventuels que peuvent susciter la protection et la valorisation.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- les transitions entre les parties qui donnent du liant au raisonnement ;
- la richesse des concepts, l'illustration par d'autres exemples que ceux des jalons ;
- et, plus largement toute qualité particulière d'expression ou de raisonnement ;
- une approche critique de la patrimonialisation.

DEUXIÈME PARTIE : ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS

Il s'agit d'une étude critique d'un ou deux documents de nature différente. Le sujet se compose d'un titre et d'un ou deux documents accompagnés d'une consigne, qui vise à orienter le travail du candidat. Un nombre limité de notes explicatives peut également figurer.

Le candidat doit montrer :

- *qu'il est capable de construire une problématique à partir du sujet indiqué par le titre et abordé par le (ou les) document(s) ;*
- *qu'il comprend le sens général du (ou des deux) document(s) ;*
- *qu'il est capable de sélectionner les informations, de les hiérarchiser, de les expliciter ;*
- *qu'il sait prendre un recul critique en réponse à sa problématique, en s'appuyant d'une part sur le contenu du document et, d'autre part, sur ses connaissances personnelles.*

Pour traiter le sujet, le candidat :

- *analyse de manière critique les documents en prenant appui sur la consigne et élabore une problématique ;*
- *rédige une introduction comportant une problématique ;*
- *organise son propos en plusieurs paragraphes ;*
- *rédige une conclusion qui comporte une réponse à la problématique.*

Source : Extraits du BOEN spécial n° 2 du 13 février 2020

La forme du commentaire est laissée libre à condition qu'il soit organisé et réponde à la consigne en articulant les informations contenues dans le(s) document(s) et les connaissances du candidat.

Le regard critique sur le(s) document(s) est attendu pour dégager son (leur) intérêt et/ou ses (leurs) limites.

Capacités attendues

Parmi les capacités et méthodes du programme de l'enseignement de spécialité (BOEN n° 8 du 25 juillet 2019), on attend en particulier la maîtrise de la capacité suivante : analyser, interroger, adopter une démarche réflexive.

Des capacités du programme d'histoire-géographie du tronc commun peuvent également être mobilisées : procéder à l'analyse critique d'un document selon une approche historique ou géographique, connaître et se repérer, contextualiser, conduire une démarche historique ou géographique et la justifier.

Sujet – Les sociétés face au changement climatique

Situation de l'exercice dans le programme

Le sujet est situé dans le thème du programme d'enseignement de spécialité d'histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques « L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire », en particulier l'introduction intitulée « Qu'est-ce que l'environnement ? », l'axe 1 intitulé « Exploiter, préserver et protéger » et l'axe 2 intitulé « Le changement climatique : approches historique et géopolitique ». Le candidat pourra mobiliser plus particulièrement les jalons « Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert », « Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux :

« révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures? », « Les fluctuations climatiques et leurs effets : l'évolution du climat en Europe du Moyen Âge au XIX^e siècle » et « Le climat, enjeu des relations internationales : les accords internationaux (Sommet de la Terre, COP...) ». Certains éléments de l'objet de travail conclusif intitulé « Les États-Unis et la question environnementale » peuvent éventuellement être mobilisés.

Consigne - En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez la permanence et les ruptures dans les relations que les sociétés entretiennent avec les milieux dans lesquels elles vivent

Explicitation du choix des documents

Le document 1 est une circulaire du ministère de l'Intérieur datée de 1821 adressée à tous les préfets. Ce document rend compte de la prise de conscience par l'État français des effets des activités humaines sur le climat.

Le document 2 est une illustration extraite du rapport annuel de l'association C40 cities. Il permet d'évoquer le rôle des métropoles dans la lutte contre le réchauffement climatique et la façon dont elles promeuvent de nouvelles mobilités.

La confrontation des documents peut permettre de mettre en valeur la permanence de la préoccupation environnementale par les différents acteurs politiques et les évolutions liées aux échelles d'intervention et aux moyens mis en œuvre.

Éléments attendus

La compréhension de la consigne

La consigne invite le candidat à analyser et à confronter les documents avec comme fil conducteur la prise de conscience par différents acteurs (société civile, gouvernements, municipalités...) des dérèglements climatiques et les actions qu'ils envisagent à plus ou moins long terme.

Notions et concepts

Peuvent être mobilisés, sans attendre l'exhaustivité, les notions et concepts suivants : anthropisation, anthropocène, changement climatique, exploitation, environnement, gouvernance mondiale, préservation, protection, ressource, réchauffement climatique, « révolution industrielle »...

Articulation entre les informations contenues dans les documents et les connaissances du candidat

Le document 1 permet au candidat d'identifier les éléments suivants :

- la prise de conscience par l'État français des effets des activités humaines sur le climat ;
- les origines des transformations du climat ;
- les moyens mis en place par l'État pour protéger l'environnement ;
- la naissance des politiques publiques de l'environnement et leur mise en œuvre (acteurs, fonctionnement de l'administration...).

Le document 2 invite le candidat à identifier :

- les métropoles, actrices locales organisées en réseau à l'échelle mondiale, impliquées dans la lutte contre le réchauffement climatique ;
- l'incitation des acteurs publics à modifier les comportements des habitants des métropoles ;
- les stratégies de communication mises en œuvre par les métropoles.

Les candidats pourront mobiliser leurs connaissances personnelles pour approfondir et discuter les éléments ci-dessus en s'appuyant par exemple sur :

- les politiques publiques de gestion de la forêt mises en œuvre en France depuis Colbert ;
- le changement de regard des sociétés sur l'environnement ;
- l'accélération de l'anthropisation des milieux à partir de la « révolution industrielle » ;
- la diversité d'acteurs impliqués dans la lutte contre le changement climatique.

Éléments de valorisation

On valorisera :

- la confrontation des documents avec d'autres connaissances ou documents auxquels le candidat pourrait faire référence ;
- une acuité particulière de l'approche critique et analytique ;
- une analyse qui mentionnera le point de vue de l'auteur de la circulaire sur le possible rôle de la Révolution dans l'évolution de la forêt.